

Projet de suppression du dernier passage à niveau entre Lausanne et Fribourg (Villaz-St-Pierre)

État de la procédure

Dans le cadre de la procédure du Plan d'infrastructure de mobilité (PIM) visant la suppression du dernier passage à niveau sur l'axe ferroviaire entre Lausanne et Fribourg, plusieurs points restent actuellement en suspens.

À ce jour, cinq recours ont été déposés auprès de la Direction des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) à l'encontre des décisions communales de levée d'opposition.

Ces démarches s'inscrivent dans le cadre légal prévu et font partie intégrante du processus de validation du projet.

Le traitement de ces recours entraîne un report du calendrier initial.

Le démarrage des travaux, initialement envisagé pour cet été, ne pourra pas avoir lieu comme prévu.

À ce stade, la durée de ce décalage ne peut pas être déterminée avec précision.

Elle dépendra du temps nécessaire à l'instruction des recours ainsi que, le cas échéant, des suites données dans le cadre des différentes voies de droit.

Les partenaires du projet restent pleinement engagés pour faire avancer ce dossier structurant pour la mobilité régionale, dans le respect des procédures en vigueur.

Des informations complémentaires seront communiquées dès que l'évolution de la situation le permettra.

